



**COMITE DEPARTEMENTAL de Golf
DU VAL-DE-MARNE (94)**
16 Avenue Raspail 94250 GENTILLY
Site web : www.cdgolf94.com

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

LIGUE D'ILE DE FRANCE

Objet : Règlement du 1^{er} Trophée de golf des Villes du Val-de-Marne

Le Comité Départemental de golf organise le « 1^{er} Trophée par équipe des Villes du Val-de-Marne » le samedi 30 novembre sur le parcours 18 trous du golf d'Ormesson

La rencontre s'adresse aux résidents du Val-de-de Marne mais golfeuses et golfeurs licenciés.

Le trophée sera attribué à l'issue d'une rencontre des équipes engagées par leur ville et constituées au plus de 5 compétiteurs qui participeront individuellement en stableford.

Le classement des villes se fera à partir de l'addition des résultats bruts stableford des 3 meilleures cartes de l'équipe. Une bonification d'un point sera attribuée si présence dans l'équipe d'un élu de la ville (+ 1 point) et d'une féminine (+1point).

En cas d'égalité le meilleur résultat des autres cartes de l'équipe sera pris en compte.

Un classement individuel sera fait en net.

Les inscriptions se feront avec le retour par courrier validé par la Ville et transmis par mail au Comité départemental de golf (cdgolf94@gmail.com) à l'aide du formulaire d'inscription joint et avec l'engagement financier à l'ordre du CDgolf94.

Le droit d'engagement pour l'équipe est de 220 € (green fee et repas)

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de retour du dossier complet. (Clôture des inscriptions le 22 novembre à minuit)

Une équipe bis peut être engagée sur une liste d'attente et pourra être retenue si la liste des villes participantes est inférieure à 16 équipes.

Le début de la compétition est prévu en shoot gun à 9h et les résultats seront donnés durant le repas à l'issue de la compétition.

Le règlement complet de la compétition sera disponible sur le site www.cdgolf94.com

ou sur demande.